

10 mai 2018

## RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DU CANTON DE POTTON

La santé financière de la Municipalité du Canton de Potton est excellente. Les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 ont été produits, vérifiés et déposés en séance le 7 mai 2018 (échéance annuelle le 15 mai) et transmis au ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) deux jours après.

Le budget de 2018 est de l'ordre du 5,5 millions de \$ (en 2017, il était de 5,1 millions de \$).

Au 31 décembre 2017, le surplus non affecté (c'est-à-dire utilisable au gré du Conseil) est de 472 500\$, soit près de 9% du budget total de 2018; ce coussin de sécurité est nécessaire pour les événements imprévisibles qui parfois entraînent des coûts non prévus.

*Par ailleurs, la gestion des surplus est prudente; l'utilisation des surplus pour projets variés a été de 324 000\$ en quatre ans (2014 à 2017), mais le surplus accumulé a quand même augmenté de 273 500\$ depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, pour une accumulation brute de près de 600 000\$ ou 150 000\$ par an.*

La situation de l'endettement municipale est aussi très raisonnable :

Le montant de dettes à rembourser, sur un nombre d'années variables, est de 2 952 000\$ en tout. Une part appréciable de cette dette est attribuable à certains secteurs spécifiques et leurs citoyens (Montagne de ski, Village de Mansonville) pour une somme de 1,7 million; de cette somme, près de 500 000\$ sera remboursé au moyen de subventions garanties à recevoir annuellement. Le reliquat de la dette, soit 1,2 million de \$ est à la charge de l'ensemble des citoyens pottonais.

La dette totale représente moins de 25% de l'avoir net municipal, et moins de 60% du budget annuel. Le taux d'intérêt moyen du service de la dette est de 2,8%, et le rythme de remboursement annuel du capital est environ de 300 000\$, en diminution constante.

*Par ailleurs, la Municipalité dispose d'une marge de crédit de 750 000\$, inutilisée en ce moment et rarement utilisée autrement. Cela sert de coussin en cas de force majeure.*

Les revenus de la Municipalité proviennent :

- des taxes foncières et des tarifs de compensations —
  - ils englobent les sommes nécessaires pour le service de la dette.
  - ces revenus sont de l'ordre de 4 043 000\$ (2016: 4 075 000\$), soit 75% du total.
- des subventions: 638 000\$ (2016: 643 000\$),
- des droits perçus, services rendus et autres revenus: 647 000\$ (2016: 580 700\$)
- d'autres sources mineures (moins de 50 000\$)

Les dépenses sont de plusieurs natures. Certaines dépenses majeures ne sont pas contrôlables par la Municipalité ou encore difficilement compressibles; ce sont:

- les charges de la Sûreté du Québec: 482 000\$ (2016: 490 000\$) (imposées par Québec)
- les quotes-parts de la MRC Memphrémagog: 287 000\$ (2016: 314 000\$)
- les gros contrats (déneigement et ordures): 1 100 500\$ (2016: 1 086 800\$)
- et le service de la dette existante, capital et intérêts: 322 000\$ (2016: 388 000\$);
- le tout pour un total de 2 191 500\$ soit 40% du budget total (2016: 2 278 800\$ ou 45%).

Le reste de dépenses est discrétionnaire, mais dans une mesure limitée; la liste qui suit démontre le degré de discrétion, en commençant par ce qui est difficilement réductible jusqu'à ce qui est réductible ***moyennant diminution des services offerts***:

- Service sécurité incendie et civile: 375 200\$ - salaires, entretien et réparations équipements, communication, formation; à prévoir des poussées inflationnistes puisque les municipalités seront désormais responsables à un niveau élevé de la sécurité civile...
- Voirie (autre que le déneigement): 657 250\$ (2016: 564 100\$);
- Quais parcs et terrains de jeux: 304 300 (2016: 337 700\$) — incluant camp d'été: 48 700 (2016: 36 000\$)
- Bibliothèque: 49 600\$ (2016: 51 900\$);
- Loisirs et culture: 157 500\$ (2016: 151 300\$) — incluant culture et festival: 32 400\$ (2016: 31 700\$)
- Administration: 795 000\$ (2016: 714 400\$);
- Tourisme: 73 000\$ (2016: 61 500\$);
- Dépenses du Conseil municipal: 112 900\$ (2016: 100 600; 2018: prévus 203 000\$)...

Certaines dépenses sont entièrement tarifées aux citoyens: matières résiduelles, programme de mesurage des fosses septiques et frais des réseaux sectoriels d'eau; ces dépenses ne sont pas couvertes ici, puisqu'elles n'ont aucun impact budgétaire sur les taux de taxes foncières; d'autres dépenses d'urbanisme (inspection) et d'environnement (inspection et programmes) comportent une portion majoritaire (+ de 90%) de salaires et sont couvertes ci-dessous dans le chapitre «rémunération».

Rémunération:

La Municipalité fonctionne à l'aide de 12 fonctionnaires permanents et l'équivalent de 6 autres employés permanents parmi les employés saisonniers (totalisant 23 personnes physiques à temps partiel, environ). De plus, le service incendie et premiers répondants requiert 25 employés à temps partiel. Ces dépenses sont actuellement incompressibles sans réduire les services municipaux offerts aux citoyens.

Voici un sommaire de la dépense en salaires:

- Cadres et fonctionnaires 598 600\$ (2016: 535 400\$) (ajout d'un poste à temps plein 40k\$)
- Personnel saisonnier (23) 270 500\$ (2016: 272 400\$)
- Pompiers (25) 103 000\$ (2016: 91 400\$)

À cela s'ajoutent les contributions patronales obligatoires de 163 000\$ et les assurances collectives (avantage social) pour une somme de \$44 800\$ (2016: 157 500\$ et 40 700\$ respectivement).

Dès lors que l'on prend en compte l'ensemble des éléments de dépenses ainsi décrites, il reste une somme de dépenses de 454 750\$ (soit 8% du budget total) qui est réellement discrétionnaire, mais qui résulterait en une diminution probable des services quand même.

Attribution des principaux contrats.

La Municipalité publie sur le portail SE@O les données concernant les contrats de plus de 25 000\$, ainsi qu'une classification des montants payés de plus de 2 000\$ qui totalisent plus de 25 000\$ pour chaque fournisseur. Étant donné les changements récents dans la loi, cette information est aussi donnée ci-dessous :

LISTE DES FOURNISSEURS À CONTRAT (2017)		
Pour des contrats ou factures cumulatives excédants :	Contracts >25k \$	Factures >25k\$ >2000\$
Les Entreprises R. Cherrier Inc.	391 629\$	
Les Entreprises Alger Inc.	51 470\$	
Excavation Guy Ethier Inc.	633 777\$	
Excavation Julien Pouliot Inc.		47 398\$
Excavation Stanley Mierzwinski	607 667\$	
Groupe Ultima Inc. (Assurances)	53 911\$	
Groupe Puitbec (puits Village)	51 453\$	
Alliance solution collective Groupe CMA)	61 927\$	
JLD Lague (achat side by side)	28 585\$	
J.P. Cadrin & Associés Inc. (rénovation cadastrale)		29 190\$
Pavage Maska Inc. (quai Vale Perkins)	67 639\$	
R.I.G.M.R.B.M. (régie déchets)		34 167\$
Simo Management Inc. (réseaux d'eau)	64 667\$	
Somavrac Inc. (abat-poussière)	77 065\$	